



Essor

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



ERNST & YOUNG Audit
14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille cedex

Tél. : +33 (0) 3 28 04 35 00
www.ey.com/fr

Essor

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Essor,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Essor relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau
de l'Ordre de la Région de Lille Nord Pas de Calais

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 21 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Emilie Poissonnié

Association ESSOR

BILAN ACTIF AU 31 DECEMBRE 2023

ACTIF	Renvoi	Exercice N			Exercice N-1
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		26 249	25 444	805	1 225
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		4 759	4 420	339	692
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>					
Immobilisations financières					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
Total I	2.1	31 008	29 864	1 144	1 917
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2.2	229 988		229 988	81 584
Autres	2.3	8 686 121		8 686 121	5 468 551
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	2.4	831 732		831 732	3 359 836
Charges constatées d'avance		9 277		9 277	6 157
Total I	Total II	9 757 119	0	9 757 119	8 916 129
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion Actif (V)					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)		9 788 127	29 864	9 758 263	8 918 045

Association ESSOR

BILAN PASSIF AU 31/12/2023

PASSIF	Renvoi	Exercice 2023	Exercice 2022
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles		442 064	441 133
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		15 347	931
Situation nette (sous total)		457 411	442 064
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Autres fonds associatifs (partie 2/2)			
Provisions réglementées			
Total I	3.1	457 411	442 064
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	3.2	9 153 452	8 280 029
Total II		9 153 452	8 280 029
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Total III			
Fonds dédiés			
- sur subventions de fonctionnement			
- sur autres ressources			
Total III bis			
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3.3	14 247	16 165
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	3.3	133 153	115 212
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		0	64 577
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
Total IV		147 400	195 952
Ecarts de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)		9 758 263	8 918 045

COMPTE DE RESULTAT exercice du 1er janvier au 31 décembre 2023

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 245 736	7 008 900
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
<i>Dons manuels</i>	89 037	118 711
<i>Mécénats</i>		
<i>Llegs, donations et assurances-vie</i>	860 913	1 133 774
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	7 722 147	3 122 181
Autres produits		
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consomptibles virées au compte de résultat		
Autres produits		
Transferts de charges		
Total I	12 917 833	11 383 566
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	6 966	3 129
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 307 314	2 216 775
Aides financières	737 539	591 897
Impôts, taxes et versements assimilés	52 001	26 379
Salaires et traitements	937 617	822 733
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	773	499
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	8 875 622	7 722 147
Autres charges	0	0
Aides financières		
Autres charges	-3	10
Total des charges affectées aux programmes		
SOLDE ACTIVITE PROGRAMMES		
SOLDE HORS ACTIVITE PROGRAMMES		
Total II	12 917 829	11 383 569
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	4	-3

COMPTE DE RESULTAT exercice du 1er janvier au 31 décembre 2023

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	15 347	931
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	15 347	931
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	15 347	931
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	15 351	928
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	12 933 180	11 384 497
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	12 917 829	11 383 569
EXCEDENT OU DEFICIT	15 351	928
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens	9 000	7 500
Prestations en nature	1 200	1 800
Personnel bénévole	5 500	8 700
TOTAL	15 700	18 000

ASSOCIATION ESSOR

ANNEXES DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association mène, en partenariat avec des ONG et associations locales, des projets de développement en éducation, formation et insertion professionnelle, développement agricole et protection sociale dans 5 pays d'intervention : Mozambique, Tchad, Congo, Brésil et Guinée Bissau, en France également avec des actions ECSI - Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale - auprès d'enfants, de jeunes et du grand public de la Région Hauts-de France.

L'association est composée d'une équipe salariée au siège, de Responsables de projets expatriés et de bénévoles qui contribuent à la bonne mise en œuvre des projets de l'association.

L'association est soutenue financièrement par des institutions nationales, européennes, des collectivités locales, des fondations, des entreprises et des particuliers.

L'association n'ayant pas la vocation à agir seule sur le terrain, l'action conjointe avec les partenaires locaux fait partie intégrante de son mode de fonctionnement. Il s'agit en effet de procéder à un transfert de compétences tant au niveau technique que financier, la gestion des fonds par les partenaires locaux sous contrôle rapproché de l'association est donc un processus normal.

1. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels et notamment :

- le principe de prudence
- la continuité de l'exploitation
- le principe des coûts historiques

Les comptes annuels et leurs annexes sont présentés en Euros.

L'association applique le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable.

1.1. Autres règles et méthodes

Elles sont explicitées dans les notes relatives au bilan et au compte de résultat.

1.2. Rémunération des cadres dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature atteint pour 2023 : 143 160€.

1.4. Faits majeurs de l'exercice

Aucun fait majeur n'est à mentionner.

1.4. Évènements postérieurs à la clôture

Non applicable.

1.5. Engagement hors bilan

Aucune provision pour indemnités de départ en retraite n'a été comptabilisée. Au 31 décembre 2023, la valorisation de cette indemnité s'élèverait à 57 974 €.

Données techniques du calcul de ces indemnités de départ en retraite :

- La provision est calculée selon la méthode prospective
- Le taux de progression des salaires retenus est de 2,00%.
- Le taux d'actualisation est de 3,40 %.
- Les droits ont été établis conformément à la loi (pas de convention collective).
- Départ à la retraite à l'initiative de l'employé
- Âge de départ à la retraite fixé à 64 ans.
- Charges sociales comprises dans la provision.

1.6 Contributions volontaires

Les contributions volontaires à titre gratuit ne sont pas comptabilisées. A titre indicatif, elles peuvent être détaillées comme suit, sans que la liste soit exhaustive :

Provenance	Type d'appui	Appuis en temps (en jours)	Valorisation Appuis (en Euros)
Avocat indépendant	Conseils Juridiques	2 jours	1 200
Bénévoles	Mise sous pli Nouvelles, tenue stand Forums (marché de Noël, catch impro...)	8 jours	1 600
	Réunions Essor	3 jours	600
	Traduction	1 jour	500
	Rencontre pour Stratégie / Conseil (Président) et Membres CA	6 jours	1 200
Bénévoles / Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)	Interventions, outils pédagogiques, animations ateliers pendant les portes ouvertes	8 jours	1 600
Imprimerie IDC	Nouvelles		1 500
Paroisse St Paul	Prêt de 2 salles (vente créateurs, semaine essor)		7 000
CIC	2 Bureaux		300
La Redoute	8 Chaises		200
Total		28 Jours	15 700

Compte tenu des faibles montants des contributions volontaires, l'association a décidé de ne pas les comptabiliser.

1.7 Effectifs

Effectif Total	28
• Cadres	7
• Employés	15
• Volontaires	6

1.8 Legs, donations et assurances-vie

Aucun leg ou donation tel que défini à l'article 213-9 n'a été reçu lors de l'exercice 2023

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9 Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donation destinés à être cédés Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
CHARGES	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
SOLDE DE LA RUBRIQUE	

1.9 Frais de structure

Le poids des charges de salaires et de la structure de fonctionnement est de 10% sur l'exercice 2023, contre 12% lors de l'exercice précédent.

1.10 Honoraires du commissaire aux comptes

Au 31 décembre 2023, le montant des honoraires des commissaires aux comptes facturés relatifs à l'audit des comptes de l'association s'élève à 10.000 € TTC.

2. INFORMATIONS SUR LE BILAN ACTIF

2.1 IMMOBILISATIONS BRUTES ET AMORTISSEMENTS (EN EUROS)

Immobilisations	31/12/22	Acquisitions	Diminutions	31/12/23
Corporelles	4 759			4 759
Incorporelles	26 249			26 249
TOTAL	31 008			31 008

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles concernent essentiellement du matériel informatique.

Amortissements	31/12/22	Augmentations	Diminutions	31/12/23
Corporelles	4 067	353		4 420
Incorporelles	25 024	420		25 444
TOTAL	29 091	773		29 864

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations, selon les méthodes suivantes :

Matériel informatique :	linéaire 3 ans.
Installation/Agencet/Aménagt :	linéaire 10 ans.

2.2 CREANCES ET DETTES PROGRAMMES (FONDS DEDIES)

Cf. §3.2

2.3 AUTRES CREANCES

Le total des autres créances se compose comme suit :

Débiteurs divers :	89 993 €
subventions à recevoir (détail ci-dessous) :	8 596 128 €
Total	8 686 121 €

	31/12/2023
Restant à recevoir nouvelles subventions pluriannuelles octroyées en 2023	3 415 253 €
Restant à recevoir subventions pluriannuelles des années antérieures	5 180 875 €
TOTAL	8 596 128 €

Détail des subventions à recevoir :

PROGRAMME	Subventions restant à recevoir fin 2023	A recevoir en 2024	A recevoir à partir de 2025
JED	3 400 000	2 332 000	1 068 000
CONGO UE 2	788 310	227 770	560 540
GB AGRI	188 132	188 133	0
F2I	4 433	4 433	0
MULTIPAYS BIOSP 2	400 000	400 000	0
MULTIPAYS RURAL 4	400 000	400 000	0
RELIEEF	1 455 253	404 695	1 050 558
F2I2	1 960 000	980 000	980 000
TOTAL	8 596 128	4 937 031	3 659 098

Au 31.12.2023, les subventions à recevoir sont donc comptabilisées pour un total de 8 596 128 € (cf. annexe 2) dont 3 415 253 € restant à recevoir de nouvelles conventions notifiées en 2023.

Au 31.12.2023, les subventions pluriannuelles des années antérieures restant à recevoir correspondent à 5 180 875 €. Il s'agit de subventions dont la convention a été notifiée lors des quatre exercices précédents et pour lesquels il reste des fonds à recevoir.

Dans l'hypothèse où l'action ne serait pas menée à son terme ou serait engagée pour un montant inférieur au budget prévu, une provision pour dépréciation sera constatée.

2.4 DISPOSIBILITES

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont valorisées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Une provision est comptabilisée si la valeur comptable à la date de clôture est inférieure au cours boursier à cette même date.

Les disponibilités correspondant à des valeurs étrangères sont valorisées au cours de la valeur au 31/12/2023.

	2023	2022
Disponibilités Siège (banque)	547 423	2 766 172
Contrat Assurance Vie	22 750	20 350
CIC (Compte Courant Essor)	92 247	176 108
CIC (Compte Courant Subv. Moz)	9 839	29 884
CIC (Compte Courant Jed)	1 154	631 741
CIC Compte Epargne	421 433	1 908 089
Disponibilités Siège (caisse)	2 544	2 081
Caisse dollars	101	101
Caisse Euros	1 577	1 061
Caisse Reais	30	30
Caisse Meticais	380	429
Caisse CFA (Guinée Bissau)	193	95
Caisse CFA (Tchad & Congo)	202	304
Caisse ESCUDOS (Cap Vert)	61	61
Disponibilités Projets	281 765	591 583
Disponibilités Projets (banques)	276 861	480 765
Disponibilités Projets (caisses)	4 904	110 818
Total Disponibilités	831 732	3 359 836

3. INFORMATION SUR LE PASSIF

3.1 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
		MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	
Fonds propres sans droit de reprise								-
Fonds propres avec droit de reprise								-
Ecart de réévaluation								-
Réserves	441 133	931						442 064
Report à nouveau								-
Excédent ou déficit de l'exercice	931	[931]			15 347			15 347
Dotations consomptibles								-
Subventions d'investissement								-
Provisions réglementées								-
TOTAL	442 064				15 347			457 411

Par décision de l'Assemblée Générale, le résultat de l'exercice 2022 a été affecté en totalité en réserves (soit 931 €).

3.2 FONDS REPORTES ET DEDIES

Les fonds reçus des financeurs sont enregistrés aux comptes 41, par programme. Les dépenses effectuées par programme sont imputées aux comptes 40 et ventilées par programme.

Conformément au règlement 2018-06, le solde des fonds reçus des financeurs diminués des dépenses effectuées par programme figure au passif du bilan dans la rubrique Fonds reportés et dédiés.

La présentation fait apparaître la position comptable des dettes et créances au niveau de chaque programme non clôturé dans lesquels l'association intervient. La position résulte du niveau de dépenses réalisées par rapport aux financements reçus.

Les sommes inscrites en fonds dédiés sont reprises au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

Le détail des créances et dettes des Fonds dédiés par programme est le suivant :

PROGRAMME	Subventions et dons reçus et à recevoir	Disponibilité sur cptes projets terrain	Dépenses engagées	Dépenses à engager sur subventions reçues et à recevoir	Subventions à recevoir sur dépenses engagées
BRESIL					
BUREAU BRESIL 2	559 012	744	569 840		10 085
STIMULATION PRECOCE	67 110		59 466	7 644	
CMDCA 2	11 757		11 757		
CMDCA 3	8 820		8 820		
FCIL	18 269		18 269		
ITAU CG	39 772		39 772		
OCUPA MANA	1 151		1 151		
MOZAMBIQUE					
BUREAU MOZAMBIQUE	230 015	2 735	247 518		14 768
TCHAD					
BAB AL AMAL	4 143 190		3 967 251	175 939	
BUREAU TCHAD	53 508	663	53 965	206	
JED TCHAD	5 000 315	95 185	1 708 253	3 387 247	
GUINEE BISSAU					
UE GB AGRI	1 078 218	8 931	959 015	128 134	
CONGO					
CONGO UE 2	1 050 152	85 077	286 109	849 120	
BUREAU CONGO	753		753		
RELIEEF	1 750 000		143 030	1 606 970	
MULTIPAYS					
F2I	3 027 258		3 219 988		192 730
CP EEA	1 497 951	11 995	1 382 323	127 623	
MULTIPAYS BIOSP 2	1 006 045	10 104	674 978	341 171	
MULTIPAYS RURAL 4	1 020 302	1 387	667 406	354 283	
F2I 2	1 969 812	64 945	96 992	1 937 764	
AUTRES					
BUREAU Portugal	0		6 038		6 038
PÔLE FORMATION	0		2 098		2 098
s/total	22 533 410	281 765	14 124 794	8 916 102	225 719
Ressources sur Fonds Privés à affecter	237 350		4 269	237 350	4 269
TOTAL	22 770 760	281 765	14 129 063	9 153 452	229 988

Les variations des dépenses entre l'exercice 2022 et l'exercice 2023 sont données en annexe 1 par programme. Le tableau scinde les frais engagés sur le terrain, de ceux qui correspondent aux frais de structures indirects. La variation des ressources (subventions et dons) entre l'exercice 2022 et l'exercice 2023 est donnée en annexe 2 par programme.

a) Les Fonds dédiés (dettes programmes) sur subventions reçues correspondent aux programmes suivants au 31/12/2023 :

BAB AL AMAL : Le programme a démarré en mai 2018. Le solde de 175 939 € couvrira des dépenses à engager en 2024.

UE GB AGRI : Le programme a démarré en janvier 2020. Le solde de 128 134 € couvrira des dépenses à engager en 2024.

CPEEA : Le programme a démarré en juillet 2021. Le solde de 127 623 € couvrira des dépenses à engager en 2024.

STIMULATION PRECOCE : Le solde de 7 644 € couvrira des dépenses à engager en 2024.

CONGO UE 2 : Le programme a démarré en 2022. Le solde de 849 120 € couvrira des dépenses à engager entre 2024 et 2026.

JED TCHAD : Le programme a démarré en 2022. Le solde de 3 387 247 € couvrira des dépenses à engager entre 2024 et 2026.

MULTIPAYS BIOSP 2 : Le programme a démarré en 2022. Le solde de 341 171 € couvrira des dépenses à engager entre 2024 et 2025.

MULTIPAYS RURAL 4 : Le programme a démarré en 2022. Le solde de 354 283 € couvrira des dépenses à engager entre 2024 et 2025.

F2I 2 : Le programme a démarré en décembre 2023. Le solde de 1 937 764 € couvrira des dépenses à engager entre 2024 et 2026.

RELIEEF : Le programme a démarré en avril 2023. Le solde de 1 606 970 € couvrira des dépenses à engager entre 2024 et 2028.

b) Les Créances programmes feront l'objet des financements suivants :

BUREAU BRESIL 2 : La créance de 10 085 € sera couverte par des fonds propres courant 2024.

BUREAU MOZAMBIQUE : La créance de 14 768 € sera couverte par des fonds propres courant 2024.

F2I : La créance de 192 730 € sera couverte par des fonds à recevoir du bailleur ENABEL

BUREAU PORTUGAL : La créance de 6 038 € sera couverte par des fonds propres courant 2024.

POLE FORMATION : La créance de 2 098 € sera couverte par les recettes des prestations qui seront réalisées en 2024.

Projets Clôturés en 2023

ATACADAO VIII : Le projet s'est terminé en janvier 2023, l'ensemble des fonds reçus ont été engagés sur le projet.

ATACADAO IX : Le projet s'est terminé en janvier 2023, l'ensemble des fonds reçus ont été engagés sur le projet.

CIES : Le projet s'est terminé en novembre 2023, l'ensemble des fonds reçus ont été engagés sur le projet.

QUILOMBOLAS : Le projet s'est terminé en février 2023, l'ensemble des fonds reçus ont été engagés sur le projet.

SOLEA : Le projet s'est terminé en juillet 2023, l'ensemble des fonds reçus ont été engagés sur le projet.

TCHAD DH : Le projet s'est terminé en septembre 2023, l'ensemble des fonds reçus ont été engagés sur le projet.

WORK4 PROGRESS : Le projet s'est terminé en juin 2022, la clôture comptable a été réalisée en 2023.

3.3 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES & DETTES FISCALES ET SOCIALES

Il s'agit des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales. Ces dettes sont toutes à échéance inférieure à un an.

4 INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

REMARQUES PRELIMINAIRES

La présentation du compte de résultat fait apparaître les flux générés par l'activité de financement des programmes de l'association sur l'année, en y reprenant les données des comptes de programmes (produits et charges).

Il y a lieu de faire remarquer que le compte de résultat ne distingue pas les dépenses effectuées sur financements locaux ou recettes locales des partenaires locaux.

Conformément au règlement 2018-06, les ressources sont désormais distinguées par tiers financeur.

4.1 FINANCEMENTS DES PROGRAMMES SUR L'EXERCICE

Les financements programmes s'élèvent à 5 077 K€, ils se décomposent de la manière suivante :

- | | |
|--|------------|
| - Subventions et dons encaissés au cours de l'exercice : | 1 890 K€ |
| - Subventions octroyées et à recevoir au 31/12/23 : | 8 596 K€ |
| - Subventions à recevoir au 31/12/22 : | <5 409> K€ |

Détail des Financeurs

• Union Européenne	166 144 €
• AFD	774 747 €
• Organisations internationales	135 534 €
• Autres ONG et Fondations	724 729 €
• Particuliers / Entreprises	89 037 €
• Collectivités locales	650 €
Total Subventions / Dons encaissés	1 890 841 €

4.2 FINANCEMENT A RECEVOIR SUR DEPENSES EFFECTUEES

Les financements à recevoir sur dépenses effectuées s'élèvent à 230 K€ et correspondent à la contrepartie des "Créances programmes" figurant à l'actif du Bilan. (cf. §3.2).

Ils concernent des programmes pour lesquels l'association a effectué des avances de trésorerie pour financer les dépenses engagées au cours de l'exercice.

Les programmes concernés ont fait l'objet d'une demande de financement auprès des bailleurs de fonds. Les fonds ont été reçus ou restent à recevoir (cf. §2.3).

4.3 UTILISATION DES FONDS DEDIES

L'utilisation des fonds dédiés correspond au solde des financements reçus et à recevoir, non encore engagés sur des actions des programmes d'intervention lors de la clôture précédente. Ces fonds ont été utilisés sur les actions des programmes au cours de l'exercice courant.

Le montant de fonds dédiés utilisé sur l'exercice s'élève à 7 722 147 € (hors disponibilités terrain)

Conformément au règlement 2018-06, ce montant est comptabilisé en produits d'exploitation.

4.4 DEPENSES A ENGAGER SUR FINANCEMENTS REÇUS

Elles correspondent au solde des financements reçus et à recevoir, non encore engagés sur des actions des programmes d'intervention à la date de clôture des comptes. Elles s'élèvent à 8 875 622 € (hors disponibilités terrains) et sont détaillées au passif du bilan sous l'intitulé "Fonds dédiés aux programmes".

(cf. § 3.2).

Conformément au règlement 2018-06, ce montant a été reclasé en Report en fonds dédiés dans la catégorie des charges d'exploitation.

4.5 RESULTAT DE L'EXERCICE

L'excédent de l'exercice généré par l'association se compose des postes suivants :

4.4.1 PRODUITS ET CHARGES DE GESTION COURANTE

Les produits et charges de gestion courante s'élève à (3 €).

4.4.2 TRANSFERT DE CHARGES

Néant.

4.4.3 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se décompose comme suit :

Produits financiers :	15 347 €
-----------------------	----------

Soit un résultat financier de :	15 347 €
---------------------------------	----------

ANNEXE 1

ESSOR - DEPENSES: AFFECTATION TERRAIN ET FRAIS STRUCTURE INDIRECTS

PROGRAMME	CUMUL DEPENSES 31/12/22			DEFENSES 2023			CUMUL DEPENSES AU 31/12/23 TOUS PROGRAMMES		Cumul dépenses 2023 tous Pgmes	cumul dépenses 2023 pgmes non soldés
	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS	FRAIS TERRAIN	FR.STRUCT. INDIRECTS		
LANCEMENT NOUVEAU PROG.	4 269	0	0	0	0	0	4 269	0	4 269	4 269
BRESIL										
BUREAU BRESIL 2	531 901	16 918	21 023	0	552 924	16 918	569 840	59 466	569 840	59 466
STIMULATION PRECOCE	27 985	1 141	30 339	0	58 325	1 141	48 603	0	48 603	0
ATACADAo VIII	46 788	0	1 813	0	48 601	0	37 843	0	37 843	0
ATACADAo IX	35 630	0	2 213	0	37 843	0	16 025	0	16 025	0
SOLEA	6 395	0	9 630	0	16 025	0	11 757	0	11 757	11 757
CMDCA 2	0	0	11 757	0	11 757	0	8 820	0	8 820	8 820
CMDCA 3	0	0	8 820	0	8 820	0	18 269	0	18 269	18 269
FCIL	0	0	18 269	0	18 269	0	39 772	0	39 772	39 772
ITAU CG	0	0	39 772	0	39 772	0	0	0	0	0
OCPA MANA	0	0	1 151	0	1 151	0	1 151	0	1 151	1 151
QUILLOMBOLAS	0	0	30 255	0	30 255	0	30 255	0	30 255	0
MOZAMBIQUE										
BUREAU MOZAMBIQUE	212 603	16 177	18 739	0	231 342	16 177	247 518	0	247 518	247 518
WORK 4 PROGRESS	354 580	21 088	-22 057	0	332 523	21 088	353 610	0	353 610	353 610
CIES	57 592	0	31 251	0	88 843	0	88 843	0	88 843	88 843
TCHAD										
BAB AL ANAL	3 283 785	635 466	48 000	0	3 331 785	635 466	3 967 251	3 967 251	3 967 251	3 967 251
BUREAU TCHAD	43 284	209	10 493	0	53 756	209	53 965	53 965	53 965	53 965
TCHAD DH	520 595	64 856	-29 939	0	490 636	64 856	555 492	0	555 492	0
JED TCHAD	903 933	112 330	598 960	93 030	1 502 893	206 360	1 708 253	1 708 253	1 708 253	1 708 253
GUINEE BISSAU										
UE GE AGRI	553 863	121 997	276 815	6 341	830 678	128 337	959 015	959 015	959 015	959 015
CONGO										
CONGO UE 2	61 733	25 724	162 566	36 086	224 300	61 810	286 109	286 109	286 109	286 109
BUREAU CONGO	0	0	753	0	753	0	753	753	753	753
RELIEF	0	0	95 163	47 867	95 163	47 867	143 030	143 030	143 030	143 030
MULTIPAYS										
F21	1 336 803	761 187	910 724	211 271	2 247 528	972 459	3 219 988	3 219 988	3 219 988	3 219 988
CP EEA	486 345	317 827	388 306	186 846	877 650	504 673	1 382 323	1 382 323	1 382 323	1 382 323
MULTIPAYS BIOSP 2	111 063	193 039	299 384	71 492	410 446	264 531	674 978	674 978	674 978	674 978
MULTIPAYS RURAL 4	176 400	171 042	216 814	103 150	393 214	274 192	667 406	667 406	667 406	667 406
F21 2	0	0	86 338	10 654	86 338	10 654	96 992	96 992	96 992	96 992
AUTRES										
BUREAU PORTUGAL	0	0	6 012	26	6 012	26	6 038	6 038	6 038	6 038
PÔLE FORMATION	0	0	2 098	0	2 098	0	2 098	2 098	2 098	2 098
TOTAL	8 753 525	2 459 000	3 273 345	768 861	12 031 870	3 227 861	15 259 732	15 259 732	15 259 732	15 259 732
Total	11 217 325									

coûts directs des programmes (cf. § 4.4 de l'annexe) hors coûts du personnel expatrié
dépenses de fonctionnement et charges personnes expatriées

TOTAL dépenses de l'exercice
Le total des dépenses 2023 "frais terrain" et "fr.struct.indirects" ne correspondant pas aux points 4.4 et 4.6 du compte de résultat car certaines dépenses ont été directement affectées à 100% sur le terrain.

2 899 670
1 142 536
4 042 206

ESSER - subventions et dons : AFFECTATION PAR PROGRAMME									
PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/22	Dont subventions permanentes et programme	Dont subventions restant à recevoir 2022	Subventions et dons 2023	Subventions restant à recevoir 2023	Subventions ayant débuté du programme	Dons et subventions versées au 01/01/22 affectées aux programmes en 2023	Cumul subventions et dons au 31/12/2023	* Cumul subventions et dons tous programmes 1+2+3+4+5+6+7
SUB/DONS SANS AFFECT.	199 381		30 000	-	40 272	40 272	189 109	189 109	189 109
REC MAILING SANS AFFECT.	35 000		49 880	-	40 305	40 305	44 575	44 575	44 575
CARTES DE VOEUX	2 995		671				3 666	3 666	3 666
LANCEMENT NIDIVEAU PROG.	0						4 289	4 289	4 289
BRESIL									
BUREAU BRESIL 2	526 137		10 680		22 185	22 185	559 012	569 840	569 840
STIMULATION PRECOCE	52 943		25 000		-10 833	10 833	67 110	59 486	7 644
CMDCA 2	0		11 757				11 757	0	0
CMDCA 3	0		8 820				8 820	0	0
FCIL	0		18 265				18 265	0	0
IAU CG	0		39 772				39 772	0	0
OCCUPA MANA	0		1 151				1 151	0	0
MOZAMBIQUE									
BUREAU MOZAMBIQUE	212 516				17 500	17 500	230 015	247 518	247 518
TCHAD									
BAB AL AMAL	4 121 780		48 000		26 590	26 590	4 143 150	3 967 251	175 939
BUREAU TCHAD	26 918				26 590	26 590	53 508	53 565	457
IED TCHAD	5 000 315		3 400 000				5 000 315	1 708 233	3 292 062
GUINEE BISSAU									
UE GB AGRI	1 076 256		354 277	166 145	186 132	186 132	1 064	1 078 218	959 015
CONGO									
CONGO UE 2	1 050 152		788 310	35 000	788 310	35 000		1 050 152	849 120
REJEEF	0				753	753		753	0
MULTIPAYS									
F21	2 857 545		67 336	180 021	4 433	52 595	52 595	3 027 258	3 219 988
CP EEA	784 641		670 338			42 928	42 928	1 487 951	1 382 323
MULTIPAYS BIOPSP 2	852 983		400 000	153 669	400 000	-607	607	1 006 045	674 918
MULTIPAYS RURAL 4	919 980		400 000	68 496	400 000	34 233	34 233	1 020 302	667 406
F21 2	0		9 812	1 960 000				1 969 812	96 982
AUTRES									
BUREAU PORTUGAL	0							0	6 038
PÔLE FORMATION	0							0	2 086
s/total	17 719 140	0	5 405 923	1 820 275	8 596 128	0	45 142	153 607	198 748
TOTAL GENERAL	18 824 385	0	5 405 923	1 830 841	8 596 128	0	0	266 375	206 375
Programmes ayant été mouvementés mais qui ont été clôturés en 2023									
PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/22	Dont subventions permanentes et programme	Dont subventions restant à recevoir 2022	Subventions et dons 2023	Subventions restant à recevoir 2023	Dons et subventions ayant débuté du programme	Dons et subventions versées au 01/01/22 affectées aux programmes en 2023	+ Cumul subventions et dons au 31/12/2023	* Cumul subventions et dons tous programmes 1+2+3+4+5+6+7
ATACADAOU VIII	46 788		1 153				661	48 603	48 603
ATACADAOU IX	35 630		239				1 974	37 843	0
OIES	56 122		32 158				568	88 843	0
QUILOMBOLAS			28 925				1 330	30 255	0
SOLEA			6 531				3 093	16 026	16 026
ICHAD DH			553 332	1 560			-555 492	555 492	0
WORK 4 PROGRESS			406 378				52 768	353 610	0
s/total	1 105 245	0	0	70 566	0	0	45 142	52 768	7 626
TOTAL GENERAL	15 259 733	0	5 405 923	1 830 841	8 596 128	0	0	266 375	206 375
Programmes ayant été mouvementés mais qui ont été clôturés en 2023									
PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/22	Dont subventions permanentes et programme	Dont subventions restant à recevoir 2022	Subventions et dons 2023	Subventions restant à recevoir 2023	Dons et subventions ayant débuté du programme	Dons et subventions versées au 01/01/22 affectées aux programmes en 2023	+ Cumul subventions et dons au 31/12/2023	* Cumul subventions et dons tous programmes 1+2+3+4+5+6+7
ATACADAOU VIII	46 788		1 153				661	48 603	48 603
ATACADAOU IX	35 630		239				1 974	37 843	0
OIES	56 122		32 158				568	88 843	0
QUILOMBOLAS			28 925				1 330	30 255	0
SOLEA			6 531				3 093	16 026	16 026
ICHAD DH			553 332	1 560			-555 492	555 492	0
WORK 4 PROGRESS			406 378				52 768	353 610	0
s/total	1 105 245	0	0	70 566	0	0	45 142	52 768	7 626
TOTAL GENERAL	15 259 733	0	5 405 923	1 830 841	8 596 128	0	0	266 375	206 375
Programmes ayant été mouvementés mais qui ont été clôturés en 2023									
PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/22	Dont subventions permanentes et programme	Dont subventions restant à recevoir 2022	Subventions et dons 2023	Subventions restant à recevoir 2023	Dons et subventions ayant débuté du programme	Dons et subventions versées au 01/01/22 affectées aux programmes en 2023	+ Cumul subventions et dons au 31/12/2023	* Cumul subventions et dons tous programmes 1+2+3+4+5+6+7
ATACADAOU VIII	46 788		1 153				661	48 603	48 603
ATACADAOU IX	35 630		239				1 974	37 843	0
OIES	56 122		32 158				568	88 843	0
QUILOMBOLAS			28 925				1 330	30 255	0
SOLEA			6 531				3 093	16 026	16 026
ICHAD DH			553 332	1 560			-555 492	555 492	0
WORK 4 PROGRESS			406 378				52 768	353 610	0
s/total	1 105 245	0	0	70 566	0	0	45 142	52 768	7 626
TOTAL GENERAL	15 259 733	0	5 405 923	1 830 841	8 596 128	0	0	266 375	206 375
Programmes ayant été mouvementés mais qui ont été clôturés en 2023									
PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/22	Dont subventions permanentes et programme	Dont subventions restant à recevoir 2022	Subventions et dons 2023	Subventions restant à recevoir 2023	Dons et subventions ayant débuté du programme	Dons et subventions versées au 01/01/22 affectées aux programmes en 2023	+ Cumul subventions et dons au 31/12/2023	* Cumul subventions et dons tous programmes 1+2+3+4+5+6+7
ATACADAOU VIII	46 788		1 153				661	48 603	48 603
ATACADAOU IX	35 630		239				1 974	37 843	0
OIES	56 122		32 158				568	88 843	0
QUILOMBOLAS			28 925				1 330	30 255	0
SOLEA			6 531				3 093	16 026	16 026
ICHAD DH			553 332	1 560			-555 492	555 492	0
WORK 4 PROGRESS			406 378				52 768	353 610	0
s/total	1 105 245	0	0	70 566	0	0	45 142	52 768	7 626
TOTAL GENERAL	15 259 733	0	5 405 923	1 830 841	8 596 128	0	0	266 375	206 375
Programmes ayant été mouvementés mais qui ont été clôturés en 2023									
PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/22	Dont subventions permanentes et programme	Dont subventions restant à recevoir 2022	Subventions et dons 2023	Subventions restant à recevoir 2023	Dons et subventions ayant débuté du programme	Dons et subventions versées au 01/01/22 affectées aux programmes en 2023	+ Cumul subventions et dons au 31/12/2023	* Cumul subventions et dons tous programmes 1+2+3+4+5+6+7
ATACADAOU VIII	46 788		1 153				661	48 603	48 603
ATACADAOU IX	35 630		239				1 974	37 843	0
OIES	56 122		32 158				568	88 843	0
QUILOMBOLAS			28 925				1 330	30 255	0
SOLEA			6 531				3 093	16 026	16 026
ICHAD DH			553 332	1 560			-555 492	555 492	0
WORK 4 PROGRESS			406 378				52 768	353 610	0
s/total	1 105 245	0	0	70 566	0	0	45 142	52 768	7 626
TOTAL GENERAL	15 259 733	0	5 405 923	1 830 841	8 596 128	0	0	266 375	206 375
Programmes ayant été mouvementés mais qui ont été clôturés en 2023									
PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/22	Dont subventions permanentes et programme	Dont subventions restant à recevoir 2022	Subventions et dons 2023	Subventions restant à recevoir 2023	Dons et subventions ayant débuté du programme	Dons et subventions versées au 01/01/22 affectées aux programmes en 2023	+ Cumul subventions et dons au 31/12/2023	* Cumul subventions et dons tous programmes 1+2+3+4+5+6+7
ATACADAOU VIII	46 788		1 153				661	48 603	48 603
ATACADAOU IX	35 630		239				1 974	37 843	0
OIES	56 122		32 158				568	88 843	0
QUILOMBOLAS			28 925				1 330	30 255	0
SOLEA			6 531				3 093	16 026	16 026
ICHAD DH			553 332	1 560			-555 492	555 492	0
WORK 4 PROGRESS			406 378				52 768	353 610	0
s/total	1 105 245	0	0	70 566	0	0	45 142	52 768	7 626
TOTAL GENERAL	15 259 733	0	5 405 923	1 830 841	8 596 128	0	0	266 375	206 375
Programmes ayant été mouvementés mais qui ont été clôturés en 2023									
PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/22	Dont subventions permanentes et programme	Dont subventions restant à recevoir 2022	Subventions et dons 2023	Subventions restant à recevoir 2023	Dons et subventions ayant débuté du programme	Dons et subventions versées au 01/01/22 affectées aux programmes en 2023	+ Cumul subventions et dons au 31/12/2023	* Cumul subventions et dons tous programmes 1+2+3+4+5+6+7
ATACADAOU VIII	46 788		1 153				661	48 603	48 603
ATACADAOU IX	35 630		239				1 974	37 843	0
OIES	56 122		32 158				568	88 843	0
QUILOMBOLAS			28 925				1 330	30 255	0
SOLEA			6 531				3 093	16 026	16 026
ICHAD DH			553 332	1 560			-555 492	555 492	0
WORK 4 PROGRESS			406 378				52 768	353 610	0
s/total	1 105 245	0	0	70 566	0	0	45 142	52 768	7 626
TOTAL GENERAL	15 259 733	0	5 405 923	1 830 841	8 596 128	0	0	266 375	206 375
Programmes ayant été mouvementés mais qui ont été clôturés en 2023									
PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/22	Dont subventions permanentes et programme	Dont subventions restant à recevoir 2022	Subventions et dons 2023	Subventions restant à recevoir 2023	Dons et subventions ayant débuté du programme	Dons et subventions versées au 01/01/22 affectées aux programmes en 2023	+ Cumul subventions et dons au 31/12/2023	* Cumul subventions et dons tous programmes 1+2+3+4+5+6+7
ATACADAOU VIII	46 788		1 153				661	48 603	48 603
ATACADAOU IX	35 630		239				1 974	37 843	0
OIES	56 122		32 158				568	88 843	0
QUILOMBOLAS			28 925				1 330	30 255	0
SOLEA			6 531				3 093	16 026	16 026
ICHAD DH			553 332	1 560			-555 492	555 492	0
WORK 4 PROGRESS			406 378				52 768	353 610	0
s/total	1 105 245	0	0	70 566	0	0	45 142	52 768	7 626
TOTAL GENERAL	15 259 733	0	5 405 923	1 830 841	8 596 128	0	0	266 375	206 375
Programmes ayant été mouvementés mais qui ont été clôturés en 2023									
PROGRAMME	Cumul subventions et dons au 31/12/22	Dont subventions permanentes et programme	Dont subventions restant à recevoir 2022	Subventions et dons 2023	Subventions restant à recevoir 2023	Dons et subventions ayant débuté du programme	Dons et subventions versées au 01/01/22 affectées aux programmes en 2023	+ Cumul subventions et dons au 31/12/2023	* Cumul subventions et dons tous programmes 1+2+3+4+5+6+7
ATACADAOU VIII	46 788		1 153				661	48 603	48 603
ATACADAOU IX	35 630		239				1 974	37 843	0
OIES	56 122		32 158				568	88 843	0
QUILOMBOLAS			28 925				1 330	30 255	0
SOLEA			6 531				3 093	16 026	16 026
ICHAD DH			553 332	1 560			-555 492	555 492	0
WORK 4 PROGRESS			40						

卷之三

PROJET	JOURNAL	MONNAIE LOCALE	TAUX DE CHAN	EUROS	CUMUL PAR PROJET	
CPEEA	BANQUE BEIRA	10 556,95	MTN	66,30513798	159,22	
	CAISSE BEIRA	127,00	MTN	66,30513798	1,92	
	BANQUE BISSAU	6 130 920,00	CFA	655,957	9 346,53	
	CAISSE BISSAU	112 950,00	CFA	655,957	172,19	
	BANQUE BRESIL	5 252,34	REAIS	5,21604813	1 006,96	
	CAISSE BRESIL	3 113,83	REAIS	5,21604813	596,97	
	BANQUE MAPUTO	19 790,67	MTN	66,77799332	296,37	
	CAISSE MAPUTO	5 306,00	MTN	66,77799332	79,46	
	BANQUE TCHAD	114 922,00	CFA	655,957	175,20	
	CAISSE TCHAD	105 040,00	CFA	655,957	160,13	11995
JED	BANQUE N'DJAMENA	47 832 595,00	CFA	655,957	72 920,32	
	CAISSE N'DJAMENA	79 858,00	CFA	655,957	121,74	
	BANQUE MOUNDOU	2 930 914,00	CFA	655,957	4 468,15	
	CAISSE MOUNDOU	338 846,00	CFA	655,957	516,57	
	BANQUE SARH	10 463 672,00	CFA	656,957	15 927,48	
	CAISSE SARH	218 425,00	CFA	657,957	331,97	
	BANQUE BONGOR	162 433,00	CFA	655,957	247,63	
BUREAU BRESIL	CAISSE BONGOR	426 906,00	CFA	655,957	650,81	95185
	BANQUE	3 788,66	REAIS	5,199571101	728,65	
	CAISSE	78,94	REAIS	5,199571101	15,18	744
BUREAU TCHAD	BANQUE	270 923,00	CFA	655,957	413,02	
	CAISSE	164 064,00	CFA	655,957	250,11	663
BUREAU MOZ	BANQUE	179 942,78	MTN	66,43971881	2 708,36	
	CAISSE	1 773,00	MTN	66,43971881	26,69	2735
MP BIOSP 2	BANQUE BEIRA	100,00	MTN	66,55913424	1,50	
	CAISSE BEIRA	1 726,00	MTN	66,55913424	25,93	
	BANQUE MAPUTO	75 594,30	MTN	67,48184374	1 120,22	
	CAISSE MAPUTO	6 938,00	MTN	67,48184374	102,81	
	BANQUE BISSAU	4 957 740,00	CFA	655,957	7 558,03	
	CAISSE BISSAU	101 050,00	CFA	655,957	154,05	
	BANQUE N'DJAMENA	5 126,00	CFA	655,957	7,81	
	CAISSE N'DJAMENA	70 460,00	CFA	655,957	107,42	
	BANQUE BONGOR	404 473,00	CFA	655,957	616,62	
	CAISSE BONGOR	268 620,00	CFA	655,957	409,51	10104
F2I2	BANQUE BEIRA	947,73	MTN	66,36515145	14,28	
	CAISSE BEIRA	44,00	MTN	66,36515145	0,66	
	BANQUE BRESIL	22,86	REAIS	5,154566595	4,43	
	CAISSE BRESIL	1 162,15	REAIS	5,154566595	225,46	
	BANQUE BISSAU	3 242 421,00	CFA	655,957	4 943,04	
	CAISSE BISSAU	82 650,00	CFA	655,957	126,00	
	BANQUE MAPUTO	565 226,99	MTN	66,36515145	8 516,92	
	CAISSE MAPUTO	10 160,00	MTN	66,36515145	153,09	
	BANQUE BISSAU (RESET)	33 397 337,00	CFA	655,957	50 913,91	
	CAISSE BISSAU (RESET)	30 875,00	CFA	655,957	47,07	64945
UE AGRI GB	BANQUE	5 737 557,00	CFA	655,957	8 746,85	
	CAISSE	120 994,00	CFA	655,957	184,45	8931
MPAGRI 4	BANQUE CONGO	907 999,00	CFA	655,957	1 384,24	
	CAISSE CONGO	1 510,00	CFA	655,957	2,30	1387
UE CONGO 2 / RELIEEF	BANQUE BRAZZAVILLE	36 119 758,00	CFA	655,957	55 064,22	
	CAISSE BRAZZAVILLE	62 007,00	CFA	655,957	94,53	
	BANQUE POINTE NOIRE	19 397 295,00	CFA	655,957	29 570,99	
	CAISSE POINTE NOIRE	227 817,00	CFA	655,957	347,30	85077

TOTAL	281765
-------	--------

Annexe 4

ESSOR - TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ - 2023

VARIATION DES FONDS DÉDIÉS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ	A L'OUVERTURE	REPORTS	Montant global	Dont remboursements	TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
						Montant global	Montant global
Subventions d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0
subventions publiques							0
subventions européennes							0
subventions internationales							0
Contributions financières d'autres organismes	0	0	0	0	0	0	0
fonds associatifs français							0
collaboration industrielle							0
fonds divers							0
Ressources liées à la générosité du public	0	0	0	0	0	0	0
dons manuels et donations							0
mécénat							0
TOTAL	8 361 610	0	0	0	0	9 383 440	0

Fonds dédiés	8 280 029					9 153 452
Créances clients, usagers et comptes rattachés	81 581					229 988
TOTAL EN NET	8 361 610					9 383 440